



Formation

Titre Pro – Assistant de Vie aux Familles

Service à la personne

Objectifs

Former l'alternant pour qu'il devienne un professionnel qualifié et polyvalent du secteur des services à la personne et qu'il puisse :

- Assister les personnes âgées et dépendantes dans l'entretien de leur cadre de vie
- Accompagner les personnes âgées et dépendantes dans les actes essentiels du quotidien
- Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile

Compétences visées

Le (la) titulaire du Titre d'Assistant de Vie aux Familles sera capable à l'issue de sa formation de :

- Etablir une relation professionnelle lors des interventions
- Assister les personnes âgées et dépendantes en mettant en œuvre les gestes professionnels adaptés pour : l'entretien de leur logement et de leur linge, pour la toilette, l'habillage, les déplacements, les courses, la préparation et la prise des repas
- Prendre en charge des enfants avec les techniques et gestes professionnels adaptés lors des levers et des couchers, de la toilette et de l'habillage, des repas
- Prévenir les risques pour assurer la sécurité des personnes âgées, dépendantes ou des enfants

Admission

Formation gratuite et rémunérée pour l'alternant et accessible sous différents statuts : contrats d'apprentissage, de professionnalisation, ou autres dispositifs de la formation professionnelle et continue sous réserve de répondre aux critères d'admissibilité liés à la certification préparée.

Prérequis :

Être âgé d'au moins 18 ans

Vaccination à jour + vaccination hépatite B (au minima en cours)



Niveau d'entrée

Pas de niveau minimum requis
Par dérogation, des entrées en formation sont possibles pour un candidat ne répondant pas à l'exigence du niveau d'entrée.



Type de formation

Titre professionnel (reconnu par l'Etat et inscrit au RNCP)



Durée

1 an



Niveau de sortie

CAP ou équivalent



Accessibilité

Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par des réseaux de transports urbains. Pour plus d'informations, consultez notre page dédiée.



Type de contrat

Toutes nos formations sont accessibles sous contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, pro A.
Pour tout autre profil consultez-nous.



Diplôme obtenu

Nom du titre : Titre pro Assistant de vie aux familles
Code RNCP : CCP3-ADVF



Coût de la formation

Contrat par apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par OPCO et/ou entreprises.
Tarif : €.

Nous consulter pour les possibilités de prises en charge.



Lieux de formation

Centre Pierre Cointreau

132 av de Latte de Tassigny - CS 51030 49015 Angers cedex 01

Labellisé



RSE Positive
labellucie.com

Qualiopi
processus certifié

Certification qualité délivrée pour les catégories suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
FORMATION PAR APPRENTISSAGE
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
BILANS DE COMPÉTENCES

La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet www.cciformation49.fr (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)



CCI Formation Angers - Cholet - Saumur

formation@maineetloire.cci.fr

www.cciformation49.fr

02 41 20 49 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



La formation

1 Programme

Assister les personnes dans l'entretien de leur cadre de vie

- Etablir une relation professionnelle lors des interventions
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'entretien du linge et du logement

Assister les personnes dans les actes essentiels du quotidien

- Prévenir les risques, faire face aux situations d'urgence et/ou mettre en place un relais
- Contribuer à l'autonomie physique intellectuelle et sociale de la personne
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la toilette et à l'habillage, aux déplacements
- Assister les personnes lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile

- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
- Accompagner les apprentissages de base des enfants et leur socialisation dans leurs activités
- Mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés aux enfants lors des levers et couchers, de la toilette et de l'habillage, des repas.

Et après ?

4 Poursuite de formation

Partenaires



2 Méthodes

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance des apprentissages, entre le centre de formation, et l'entreprise formatrice. Pour donner du sens aux apprentissages, l'alliance entre apports théoriques et applications pratiques est systématiquement recherchée. L'équipe pédagogique -constituée pour partie de professionnels reconnus dans leur métier - propose des situations d'apprentissages concrètes, variées et professionnalisantes.

Pour découvrir nos équipements, retrouver ces informations sur notre page Filière et / ou Campus.

3 Évaluation

Modalités d'évaluations intermédiaires et finales

Tout au long du parcours de formation, des évaluations formatives, organisées en centre de formation et en entreprise, permettent de mesurer la progression de chaque apprenant. Des bilans organisés chaque semestre, sont l'occasion de réaliser des synthèses à des étapes clés du parcours.

En fin de formation, si le candidat réussit les épreuves terminales de certification définies par le Ministère, il valide son titre.

Validation des blocs de compétences

En cas d'échec à la certification globale, le candidat peut obtenir la validation partielle de certains blocs de compétences, acquis pour une durée de 5 années.

5 Métiers & entreprises

Les métiers

- Employé(e) familial(e) au domicile du particulier,
- Assistant(e) maternel(l)e agréé(e) (à son domicile ou en crèche familiale)
- Aide maternelle en structure d'accueil
- Aide à domicile, auxiliaire de vie

Les entreprises

- En emploi direct ou en mandataire, l'employeur étant alors la personne aidée
- En mode prestataire, les employeurs étant les associations ou les entreprises d'aide à domicile